Cafés, hôtels, restaurants… 3 syndicats de professionnels indépendants signent leur rapprochement à Niort

jeudi 17 avril 2014, par lpe

Lundi et mardi 14 et 15 avril, se tenait à Niort le 44e congrès de la CPIH (Confédération des Professionnels Indépendants de l'Hôtellerie). L'occasion pour les membres du syndicat professionnel de se pencher sur l'avenir des cafés, restaurants, hôtels, boîtes de nuit qu'ils estiment prisonniers d'une avalanche de normes et d'une règlementation sociale bien trop rigide.
Les rapporteurs des différentes commissions de travail ont tour à tour présenté leurs revendications et remarques : autorisation généralisée d'ouverture de leurs établissements jusqu'à 2h du matin, un décret précis sur la nouvelle loi de mars 2014 instaurant le "fait maison" comme élément de différenciation des établissements de restauration, ressenti plutôt négatif suite aux récentes assises du tourisme, règlementation plus souple sur la main d'oeuvre saisonnière, sur les heures supplémentaires, les stages obligatoires…

Conscients de la nécessité de se regrouper pour mieux faire entendre leur voix auprès, notamment, du législateur, trois syndicats de professionnels ont officialisé, à l'issue de ce congrès, leur rapprochement à l'horizon 2015 au sein d'un "Groupement national des indépendants" (GNI).
La CPIH, la FAGIHT (Fédération Autonome Générale de l'Industrie Hôtelière Touristique) et le SYNHORCAT (Syndicat National des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers et Traiteurs), représentant ensemble 26000 établissements pour plus de 230000 salariés, devraient donc mutualiser leurs moyens au sein de ce groupement dont les modalités de fonctionnement restent à définir.

Pour rappel, la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale impose certaines règles en matière de représentativité pour les syndicats patronaux (8% d'entreprises adhérentes au moins dans une même branche professionnelle). Une règle qui devrait donc pousser certains syndicats à se regrouper ; et apporter ainsi plus de lisibilité et de services aux entrepreneurs.

C’est d’ailleurs sur ce service aux entrepreneurs que la plupart des syndicats patronaux misent à l’échelle locale, comme par exemple Antoine Majou, Président du SYNHORCAT Poitou-Charentes (Photo ci-dessus à gauche, en discussion avec Patrick Thiébaud Président du CPIH de Charente-Maritime).

CR